



Ordre du jour du Conseil Municipal

Du mercredi 5 décembre 2018

- 1) Informations municipales,
- 2) Désignation du secrétaire de séance,
- 3) Appel nominal,
- 4) Lecture des Procurations,
- 5) Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal, du 17 octobre 2018,

FINANCES – COMPTABILITE –TARIFS – DECISIONS BUDGETAIRES/

- 6) Acceptation d'un chèque de remboursement pour donner suite à un sinistre,
- 7) Décision modificative N°3 au Budget primitif 2018,

PERSONNEL MUNICIPAL/

- 8) Tableau des effectifs des agents de la commune d'ERQUINGHEM-LYS :
 - a. Suppression du tableau des effectifs existants pour les agents titulaires et création,
 - b. Suppression du tableau des effectifs existants pour les agents contractuels et création,
 - c. Suppression des « Emplois Vacances » et création du dispositif « Emplois Jeunes »,

VIE SCOLAIRE/

- 9) Avenant N°2 à la convention de réciprocité relative à l'inscription des élèves « extra muros »,

CONVENTION D'AMENAGEMENT - URBANISME/

- 10) Aménagement de la Zone d'Activités du Fort Mahieu : convention tri partite MEL – SEM V/R – Commune, modifications à la délibération du 13.06.2018,
- 11) Révisions générales des Plans Locaux d'Urbanisme d'AUBERS, BOIS-GRENIER, FROMELLES, LE MAISNIL, et RADINGHEM-EN-WEPPES, débat en Conseil Municipal sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable des 5 Plans Locaux d'Urbanisme
- 11) CLETC : Avis du Conseil Municipal sur le rapport d'évaluation des transferts de charges liés à la prise de compétence GEMAPI et SAGE,